

ETUDE SUR L'INTEGRATION DANS LE SPORT FEDERAL DES JEUNES PUBLICS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE A CLERMONT-FERRAND



Synthèse du rapport d'enquête Janvier 2017

avec le soutien de :



Quelques repères méthodologiques sur l'enquête

3 attentes ont été identifiées et guideront le contenu de l'étude

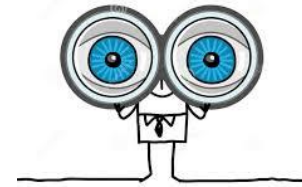
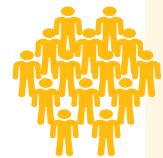


Réaliser un état des lieux de l'offre sportive proposée par les clubs sportifs aux habitants des QPV de Clermont-Ferrand

Décrire et analyser le mécanisme

« **attirance/répulsion** » du sport en club chez les jeunes de moins de 18 ans habitants les QPV (pratiquants et non pratiquants)

Identifier des pistes d'action qui pourront permettre d'affirmer le rôle du sport en matière de cohésion sociale au sein des QPV



- 112 associations locales ont répondu à un sondage flash sur leurs liens avec les habitants des QPV
- 100 personnes ont participé à 13 focus Group dans des maisons de quartier, des clubs et des barres d'immeuble
- 22 entretiens individuels approfondis ont été menés
- 10 documents et sites internet ont été analysés
- 5 temps d'observation de séquences sportives et/ou de club ont été réalisés

Les pratiquants et l'offre sportive des QPV

- Les besoins en loisirs sportifs ou en activités physiques ne sont pas précisés dans l'Analyse des Besoins Sociaux. Aucune indication n'est proposée pour les thématiques institutionnellement attribuées au sport : petite enfance, enfance, jeunesse, emploi, formation, insertion professionnelle, santé et prévention.
- Sur la commune, 28% des élèves sont scolarisés dans le privé et 20% dans un autre collège public que celui de la zone de résidence. Il y a une mobilité scolaire qui s'organise dans la ville, portée par des stratégies familiales et individuelles d'être rattaché à un acteur scolaire et par la volonté de s'éloigner d'un autre. Cette tendance a également des effets sur les pratiques sportives dans la ville, notamment pour éviter de fréquenter des associations sportives de proximité
- Le sport est présent dans le « pilier cohésion sociale » et est mentionnée succinctement dans le pilier « cadre et renouvellement de la vie urbaine » du Contrat de Ville. Le sport n'apparaît pas comme un axe spécifique.
- D'après les données disponibles, en 2013, 2122 licences ont été contractées par des habitants des QPV de Clermont-Ferrand sur un total de 30250 licences sur l'ensemble de la ville. La ville de Clermont-Ferrand dispose d'un taux de licenciés en QPV de 7%. Elle est donc au dessus de la moyenne nationale.
- 30 disciplines et/ou fédérations ayant au moins 4% de leurs effectifs issus des QPV ont des pourcentages de prise de licence en QPV supérieurs à la moyenne régionale
- Environ 50 disciplines ou fédérations ne sont pas implantés dans les QPV de Clermont-Ferrand
- Les licenciées (féminines) en QPV sur la ville représentent 25,2% des licenciés QPV, soit environ 1/4. Les licences féminines QPV représentent 1,7% de l'ensemble des licenciés de la ville de Clermont-Ferrand. Cette dernière est dans la moyenne régionale. Par extension, on peut donc affirmer que l'attractivité spécifique des clubs sportifs pour les habitants des quartiers, est au bénéfice de la population masculine.
- Le basketball est la première discipline féminine dans les QPV avec 168 licences contractées. 26 filles et femmes habitant un QPV sont licenciées dans un club de football
- 40 clubs sportifs sont exclusivement implantés dans au moins un QPV de la ville de Clermont-Ferrand

Les pratiquants et l'offre sportive des QPV

Des spécificités locales ont été relevées ainsi que des éléments s'inscrivant dans les tendances lourdes du sport associatif dans les quartiers populaires français.

Les clubs de prévention traduisent les enjeux autour de la jeunesse des quartiers. Sur une majeure partie des QPV, les éducateurs des clubs de prévention sont apparus comme structurant pour le maillage territoire du sport à destination des jeunes issus des QPV. De nombreux partenariats existent avec des clubs sportifs autour d'actions partagées ou d'échanges de compétences. Les éducateurs de prévention traduisent les enjeux de la jeunesse et des quartiers dans une logique d'agencement territorial.

Un agent de liaison : Fabrice RIBEYROLLES, Conseiller d'Animation Sportive à la DDCS 63. C'est le référent de l'Etat qui connaît à la fois individuellement les principaux dirigeants sportifs des QPV et qui connaît finement les actions développées sur le territoire à destination des jeunes. Son rôle est de conseiller et d'accompagner les acteurs dans leurs démarches de développement à travers les orientations étatiques. Sa méthode de travail repose sur une diversité de postures appréciées des dirigeants rencontrés : informer des évolutions institutionnelles et des opportunités de financement, mettre en débat les pratiques et les choix des dirigeants sans être jugeant, montrer sa passion du sport en club et des pratiques physiques, mettre en réseau les acteurs en créant des rencontres, être le confident sur la vie interne de certains clubs, conseiller sur les effets possibles de la professionnalisation, etc. Il est une tête de réseau légitime par sa posture institutionnelle et ses compétences relationnelles et techniques

Les maisons de quartier : des structures attendues et observées. Les échanges des clubs sportifs avec les maisons de quartier des différents QPV sont peu tournés vers la co-construction d'actions autour de la jeunesse. Les dirigeants observent à distance les activités des maisons de quartier. Elles sont apparues comme des structures dont les dirigeants sportifs et responsables éducatifs (principaux et professeurs d'EPS) projettent beaucoup d'attentes quant au rôle qu'elles peuvent jouer pour le développement de l'offre sportive en direction des. Il est à noter que la maison de quartier Saint Jacques a initié des temps et des outils dédiés à la mise en réseau des acteurs intervenant sur les loisirs, la jeunesse, l'éducation et l'insertion. La maison de quartier des Vergnes a également eu un effet levier quant à l'émergence du club de futsal par des jeunes du QPV.

Etre en réaction face aux clubs outsiders (intrus). Certains clubs occupent des créneaux sur des équipements sportifs implantés dans les quartiers mais sont perçus par d'autres clubs du quartier comme des intrus, des arrivistes.

Les équipements sportifs en QPV représentent un sujet secondaire pour les associations afin d'assurer leur fonctionnement du moment, mais deviennent un sujet prioritaire pour continuer à développer et accueillir de nouveaux publics ou proposer de nouvelles pratiques. Durant les focus Group le sujet a été évoqué sous l'angle de l'occupation de certains clubs sportifs considérés comme illégitimes sur le QPV (outsiders). Durant les entretiens individuels, les interlocuteurs ont mis en avant leurs autonomies de fonctionnement sur les équipements et la qualité des espaces de pratique. Le questionnaire confirme cette tendance car très peu de dirigeants de clubs installés sur les différents quartiers de la ville évoquent des problématiques liés aux équipements pour améliorer l'offre sportive dans les QPV.

Les pratiquants et l'offre sportive des QPV

L'effet diversité des associations omnisports

Les clubs omnisports, notamment affiliés à des fédérations affinitaires sont porteurs d'une offre variée, d'une culture sportive fédérale mais aussi d'une certaine attractivité pour les habitants des quartiers, majoritairement dans le secteur nord de la ville. La plupart des associations « socles » ou des sections ayant participé à l'enquête sont des associations qui se développent AVEC les habitants (c'est-à-dire qu'ils ont moins de 50% de leurs membres qui habitent un QPV). Les clubs omnisports implantés géographiquement au cœur ou en périphérie des QPV sont générateurs d'une mixité territoriale. Ils génèrent une mobilité d'habitants de différents quartiers de Clermont-Ferrand sur les installations en QPV.

La section ASM Lutte montre une spécificité par sa capacité à s'implanter dans tous les quartiers QPV et de se structurer autour des habitants. L'association l'Ouverture qui est à la fois une club omnisport et une associations socio-éducative et culturelle est attractive également pour les habitants des différents QPV (bien qu'étant originaire du secteur nord). L'ASM Lutte et l'association l'Ouverture sont les exceptions qui confirment la règle pour les clubs omnisports.

Dans les QPV du secteur sud, les associations omnisport sont peu présentes mais la diversité des pratiques est générée par la multiplication des associations « indépendantes ».

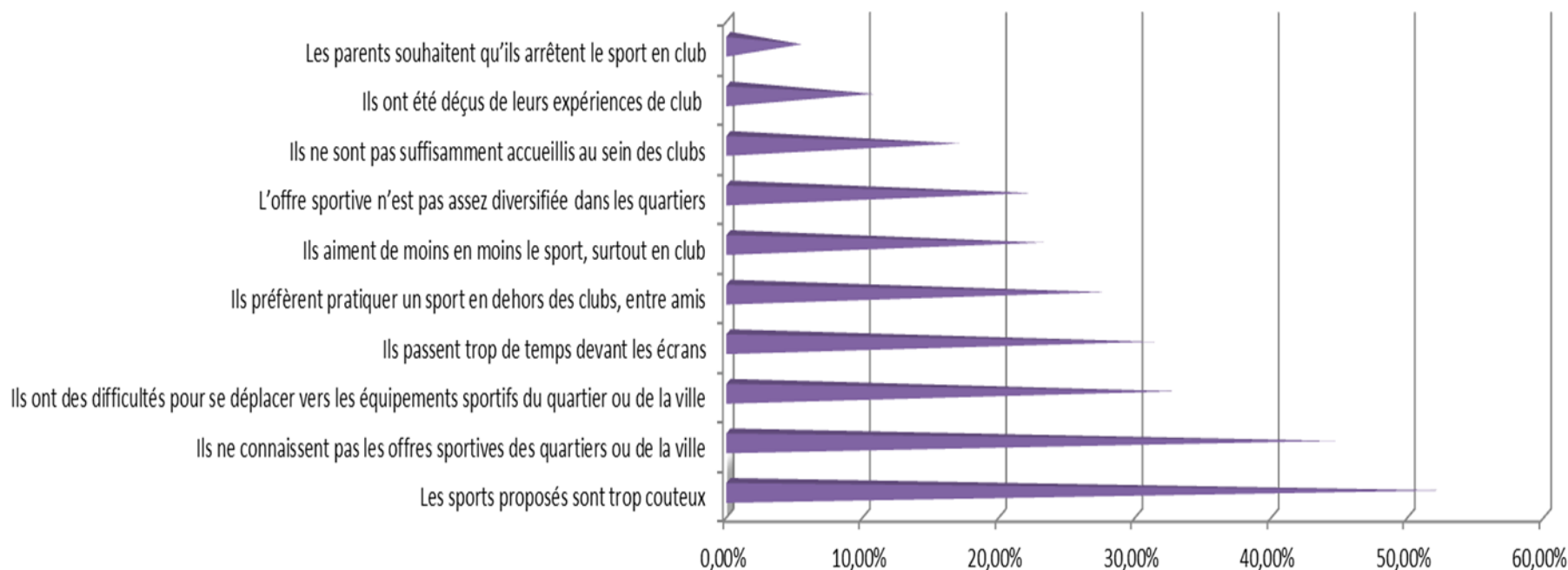
Focal sur quelques disciplines sportives dans les QPV de Clermont-Ferrand

Une offre rugbyistique éclatée dans les QPV. Discipline emblématique de la ville, le rugby s'implante faiblement dans les QPV des zones nord et sud. Pour rappel, 47 licences ont été contactés par des habitants QPV en 2013 au sein de clubs de rugby implantés dans ou à proximité des habitations (soit 4% des pratiquants de la ville cette année-là), dont aucune par une femme ou une fille. L'offre apparait comme éclatée tant au niveau des organisations que des lieux de pratique.

Le football et le futsal comme révélateur d'un sport de quartier. Durant l'enquête, les clubs de football et les clubs de futsal ont été qualifiés à plusieurs reprises par les représentants institutionnels interrogés comme étant « le sport emblématique des quartiers. C'est le sport le plus populaire tout le monde le sait et c'est avec ces acteurs là qu'on doit traiter si on veut capter les gamins. On n'a pas le choix mais c'est pas facile parce que chacun défend sa chapelle. Les clubs de futsal qui se sont montés : c'est ça, des jeunes qui se disent « nous on habite là et on veut notre club ». A la fois c'est une démarche qui part du quartier donc c'est bien mais comment on va gérer et accompagner tout ça si on a 20 clubs de futsal qui se montent. On ne pourra pas répondre ». Ce dynamisme du football dans les QPV est effectif pour les hommes et les garçons notamment; pour rappel, seules 26 filles et femmes habitant un QPV sont licenciées dans un club de football en 2013, soit 4,2% des 621 footballeurs habitant un QPV sur la ville. Une innovation mérite d'être relevée avec la création du Clermont Métropole Football Club dans la zone sud et sur le quartier Neyrat, né d'une fusion entre Clermont Fontaine du Bac et le Football Club La Glacière.

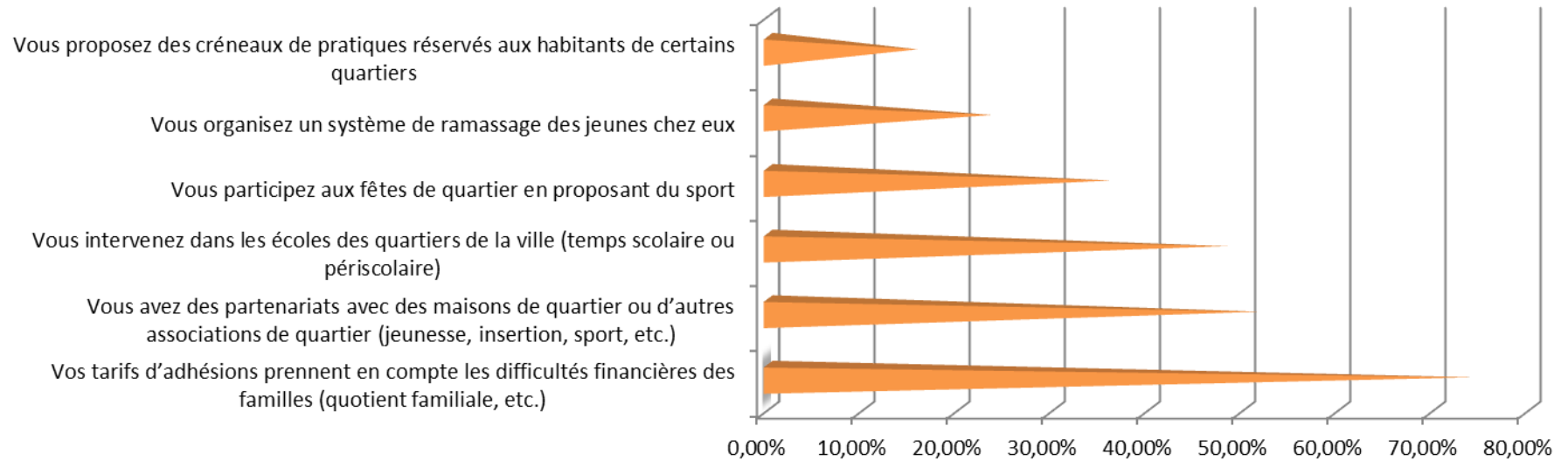
Les freins à l'intégration des jeunes des QPV dans les clubs sportifs

D'après vous quelles sont les différentes raisons qui font que de nombreux jeunes (entre 10 et 20 ans) des quartiers Nord-Gauthière-Saint Jacques et de la Fontaine du Bac fréquentent moins les clubs sportifs que les autres jeunes de la ville ?



Les procédés expérimentés pour accueillir les jeunes issus des QPV dans les clubs sportifs

Mettez-vous en place les actions suivantes au moins une fois dans l'année au sein de votre club ?



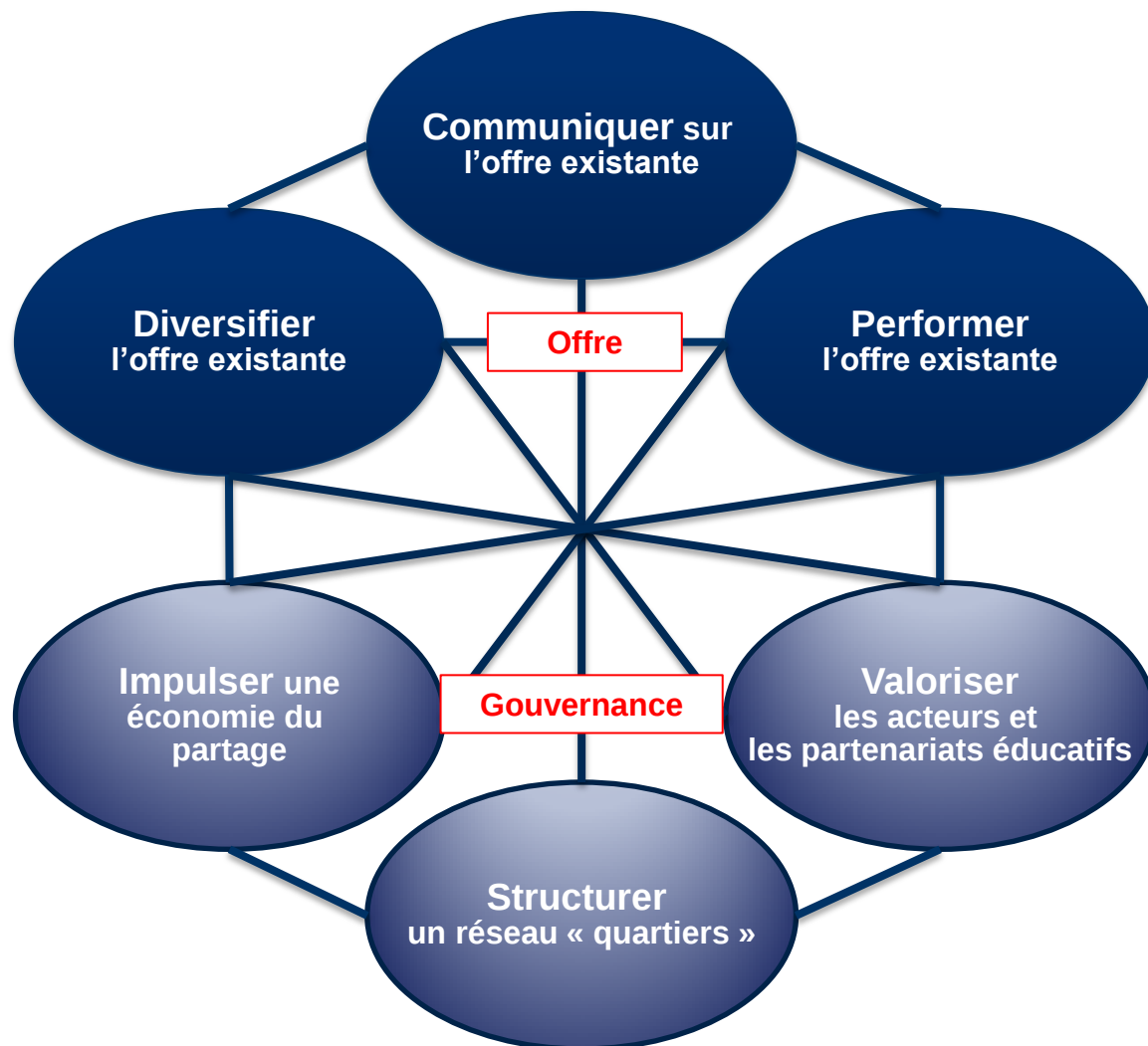
Le système de perfectionnement territorial proposé par le cabinet Pluricité

Le cabinet préconise d'agir sur différents leviers pour performer l'accueil et l'intégration des jeunes issus des QPV. Les préconisations s'appuient sur les constats précédents, les propositions des acteurs, des jeunes et des familles et des orientations du cabinet.

2 grands domaines sont proposés : l'offre sportive de club dans les quartiers et la gouvernance territoriale du sport de quartier.

Ces préconisations ne reposent pas sur un porteur unique sur le territoire (qui serait une Maison de Quartier, le service des sports de la ville, le DDCS 63, etc.) mais offrent des orientations générales, de sens et de finalités à atteindre. Ainsi, un travail d'appropriation par les acteurs locaux doit se faire pour envisager sa mise en œuvre.

Dans un souci de lisibilité, les 6 domaines de préconisation seront présentés sous la forme de fiche technique, selon la même logique : éléments de constat retenus, finalités recherchées, exemples d'actions concrètes à mener, précautions.



Fiche « Communiquer sur l'offre existante »

Communiquer sur l'offre existante

Éléments de constat retenus	- Un consensus se dégage sur les carences du process de communication auprès des familles et des jeunes sur l'offre existante - Certaines habitants des QPV n'utilisent pas les outils de communication internet pour rechercher des informations sur l'orientation sportive de leurs enfants
Finalités recherchées	- Valoriser l'image des QPV par son dynamisme sportif - Permettre à toutes les familles ayant des enfants et notamment des pré-adolescents de disposer des informations tout au long de l'année sur les activités sportives en clubs proposées - Faire connaître les figures sportives des quartiers auprès des familles les plus éloignées des actions sportives
Exemples d'actions concrètes à mener	- Proposer un événement par quartier de type « découverte des sports » pour montrer ce qu'il est possible de faire et pour faire connaître les entraîneurs et encadrants - Multiplier les micro-événements d'initiation sportive dans les quartiers, notamment sur Saint Jacques et Fontaine du Bac - Privilégier la diffusion papier dans les boîtes aux lettres du guide du sport à Clermont-Ferrand - Fournir davantage de précisions aux Maisons de Quartiers sur les dynamiques associatives locales - Installer des partenariats avec les établissements scolaires pour qu'ils disposent d'informations actualisées sur l'offre sportive et qu'ils interviennent sur l'orientation sportive des jeunes - Missionner et former des leaders d'opinion, adultes relais, référents des Maisons de Quartier et sportifs reconnus dans les QPV pour qu'ils soient des aiguilleurs auprès des familles et des jeunes - Mettre en place des conférences ou des rencontres avec des champions dans les quartiers régulièrement (champions locaux, du quartier ou nationaux) pour « faire le buzz »
Précautions	- Ne pas oublier que les contacts personnels seront toujours plus efficaces que la communication matérialisée - Veiller à ce que les clubs soient volontaires et soient en capacité d'accueillir de nouveaux jeunes des QPV pour ne pas générer des besoins et envies qui ne pourraient être satisfaits par la suite. - Bien mettre en avant les messages autour des bienfaits et du plaisir du sport pour soi

Fiche « Performer l'offre existante »

Performer l'offre existante

Éléments de constat retenus	- Certaines activités sportives sont développées sur la ville mais n'atteignent pas suffisamment les jeunes des QPV (Tennis, etc.). Les filles sont minoritaires voire absentes de certains sports dans les QPV pourtant attractifs sur les QPV du territoire national : football, rugby, etc. - Les besoins sociaux sportifs et en loisirs ne sont pas présents dans l'ABS - Les logiques intégratrices des jeunes des QPV par l'assimilation (voir plus haut) sont parfois excluantes et des carences dans les techniques de prise en charge et d'accueil ont été identifiées
Finalités recherchées	- S'appuyer sur l'attractivité de certaines disciplines sportives traditionnelles des QPV pour accueillir d'avantages de jeunes, notamment des filles - Accompagner l'évolution des clubs volontaires déjà sur site pour qu'ils passent de clubs « sans habitants » (proche de 0%) à clubs « avec habitants » (moins de 50%)
Exemples d'actions concrètes à mener	- Travailler en priorité avec les acteurs du football et du rugby (tradition masculine) pour développer des actions en direction des jeunes filles des QPV - Travailler avec les représentants de disciplines sportives de tradition féminine pour étendre leurs champs d'influence auprès des jeunes filles des QPV (les activités gymniques, les sports de glace, l'équitation, etc.) - Travailler avec les acteurs des sports de nature, le Tennis, Taekwondo, Volleyball et la Badminton notamment pour qu'ils développent des actions dans les QPV de Clermont - Expérimenter des passerelles entre des clubs faiblement implantés et des organismes ayant des liens forts et réguliers avec les jeunes des QPV (Maisons de quartier, établissements scolaires, jeunesse, etc.) - Proposer un événement par quartier de type « découverte des sports » pour montrer ce qu'il est possible de faire et pour faire connaître les entraîneurs et encadrants - Proposer des formations aux dirigeants et entraîneurs de clubs sur la prise en charge des jeunes des QPV, notamment des filles - Missionner et former des leaders d'opinion, adultes relais, référents des Maisons de Quartier et sportifs reconnus dans les QPV pour qu'ils soient des aiguilleurs auprès des familles et des jeunes
Précautions	- Partir du volontariat et des objectifs associatifs de développement des clubs, en collaboration avec les instances départementales voire régionales.

Fiche « Diversifier l'offre existante »

Diversifier l'offre existante

Éléments de constat retenus	- Certaines disciplines urbaines ou émergentes sont faiblement attractives dans les quartiers alors qu'elles rencontrent un succès auprès des jeunes, notamment issus des QPV (hip-hop, Parkours, etc.) - Des clubs ayant leurs activités dans les QPV sont méconnus de la population - Les clubs omnisports sont des organisations au fort potentiel de diversification - Peu de projets sportifs initiés puis portés par des jeunes ont été recensés durant l'enquête (en dehors des clubs de futsal) - Les besoins sociaux sportifs et en loisirs ne sont pas présents dans l'ABS
Finalités recherchées	- Introduire de nouvelles offres de proximité, sur les équipements déjà en place - Favoriser la mobilité sportive des jeunes sur la ville pour aller pratiquer dans d'autres quartiers
Exemples d'actions concrètes à mener	- Accompagner les projets sportifs des jeunes durant les vacances scolaires notamment et les week-ends (dans le création de clubs ou non) - Créer un appel à projet dédié à l'implantation de nouveaux sports dans les QPV basé sur la découverte, l'initiation sur des démarches durables (plusieurs années). - Travailler avec les acteurs des sports de nature de la région pour initier des projets pour les jeunes des QPV - Solliciter les clubs omnisports pour harmoniser leurs implantations dans les QPV (notamment dans le secteur sud) via la création de projets interdisciplinaires ou la création de nouvelles disciplines - Proposer un événement par quartier de type « découverte des sports » pour montrer ce qu'il est possible de faire et pour faire connaître les entraîneurs et encadrants - Multiplier les micro-événements d'initiation sportive dans les quartiers, notamment sur Saint Jacques et Fontaine du Bac - Proposer des accompagnements aux dirigeants et entraîneurs de clubs pour proposer des adaptations de leurs activités et modes d'organisation pour pouvoir accueillir des jeunes
Précautions	- Etre vigilant quant aux besoins et à la demande des jeunes : un groupe initial de pratiquants potentiels est-il détecté ? - Partir du volontariat et des objectifs associatifs de développement des clubs, en collaboration avec les instances départementales voire régionales.

Fiche « Valoriser les clubs et les partenariats éducatifs »

Valoriser les clubs et les partenariats éducatifs

Éléments de constat retenus	- Un sentiment de manque de reconnaissance du travail éducatif réalisé au quotidien est perceptible auprès de certains acteurs : football, boxe, etc., notamment par l'insécurité autour de la pérennisation des emplois (même si l'accompagnement de Fabrice Ribeyrolles en ce sens est reconnue comme efficace) - Des collaborations entre acteurs se font de manière informelle et souple par amitié et/ou intérêt : elles sont méconnues et non valorisées
Finalités recherchées	- Agir sur l'opinion publique pour faire (re)connaître le travail des acteurs et les innovations sociales en place - Permettre aux institutions et aux têtes de réseau (OMS, Comités départementaux et régionaux, etc.) de qualifier l'offre sportive de quartier sur sa pertinence et son efficacité sociale - Valoriser les passerelles existantes entre des clubs sportifs et des acteurs de la jeunesse, insertion, sociale, éducation - Reconnaître par des mises en valeur symboliques ou financières
Exemples d'actions concrètes à mener	- Etablir un pool d'associations « modèles » ou « pilotes » de certaines modalités de fonctionnement qui puissent servir de références pour d'autres associations (exemple Neyrat Basket sur l'accueil des filles, ASM Lutte pour l'intégration dans une multitude de sites, L'Ouverture sur la transversalité des missions associatives, etc.) - Diffuser plus largement les appels à projets et les pistes de financement des activités des clubs dans les QPV (Contrat de Ville, Fondations, etc.) et accompagner les acteurs dans leurs démarches - Simplifier les dispositifs pour diversifier les partenariats et donner une chance aux petites structures - Installer un système de récompense ou de distinction (type label) pour valoriser les clubs agissant avec et pour les jeunes dans les QPV de Clermont-Ferrand. (au sein de l'OMS ?). La même proposition peut se faire pour valoriser des partenariats (et non des acteurs seuls) - Développer les reportages et articles de presse « valorisant » les acteurs et les actions sportives dans les quartiers via des médias locaux - Animer durablement un espace de consultation des acteurs sportifs des quartiers quant aux besoins sociaux
Précautions	- Ne pas oublier les petites structures exclusivement bénévoles dans le système de valorisation

Fiche « Structurer un réseau « quartiers » »

Structurer un réseau « quartiers »

Eléments de constat retenus	- Des collaborations entre acteurs se font de manière informelle et souple par amitié et/ou intérêt : elles sont méconnues et non valorisées - Des tensions existent entre les clubs établis et les clubs outsiders quand à la légitimité de s'implanter sur le territoire et d'être utile.
Finalités recherchées	- Favoriser la transversalité entre services, secteurs et acteurs sportifs. Il s'agit de proposer des réponses innovantes qui ne soient pas uniquement sectorielles mais qui additionnent les compétences des acteurs engagés sur le « sujet » des quartiers, de la jeunesse, de la cohésion sociale, du sport, etc. - Officialiser l'existence d'un réseau dédié à l'intervention sportive dans les QPV, soit quartier par quartier soit inter-QPV pour permettre un travail en réseau entre les acteurs sportifs, sociaux et éducatifs du territoire, pour favoriser la connaissance réciproque et les rencontres et encourager les projets communs. - Permettre au sport d'agir sur les thématiques prioritaires du Contrat de Ville (éducation, emploi, prévention,...) en facilitant le montage de projets pertinents.
Exemples d'actions concrètes à mener	- Repérer et situer les associations par la construction de répertoires quartier - Renforcer les liens avec les établissements scolaires pour les clubs de proximité - Inciter à la création de liens avec les Maisons de Quartier pour les clubs de proximité (sur le modèle de Saint Jacques) - Animer des temps de formation en commun sur des sujets polémiques ou problématiques partagés par tous (exemple la parentalité sportive, la laïcité, le traitement des demandes d'aménagement de la pratique, etc.) dont les formateurs peuvent être des acteurs locaux ayant une compétence spécifique. - Expérimenter le principe de mobilité des jeunes d'un club à un autre (exemple passer du football au basketball ou découvrir tels ou tels sports) - Installer un tutorat pour des associations qui veulent s'implanter dans les quartiers par des structures établies
Précautions	- L'officialisation d'un tel réseau peut fragiliser les liens inter-individuels déjà en place (lourdeurs de fonctionnement, etc.)

Fiche « Impulser une économie du partage »

Impulser une économie du partage

Éléments de constat retenus	- La densité relationnelle entre acteurs sportifs de la zone nord et de la zone sud est importante, un terreau collaboratif est palpable. Un certain degré de solidarité est présent. - Des échanges concrets entre acteurs se font de manière informelle et souple par amitié et/ou intérêt : elles sont souvent méconnues et non valorisées par les institutions.
Finalités recherchées	Développer sur la ville une économie collaborative inter-sports et/ou inter-acteurs sport+jeunes/insertion/éducation pour : - Trouver de nouvelles pistes d'accès à des ressources humaines, matériels, logistiques, etc. - Passer d'une posture « on partage le gâteau » (des financements, des équipements, etc.) à une posture « gagnant-gagnant » (« je te mets à disposition ... et en échange tu me mets à disposition ... »)..
Exemples d'actions concrètes à mener	- Repérer et situer les associations par la construction de répertoires par ville et quartier - Identifier les pratiques existantes de mutualisation et d'échange sur la ville avec création d'un référentiel (qui peut donner quoi ?) - Mettre en place un espace de partage des ressources via une rencontre de type « troc » et/ou la création d'un outil et d'un service d'aide au partage (par exemple un groupe Facebook dédié, un site Internet, etc.) - Accompagner techniquement et méthodologiquement des pratiques de mutualisation
Précautions	- L'économie du partage est peu développée dans le secteur sportif. Par conséquent, ce procédé peut être vécu comme une menace de dépossession des ressources et d'un désengagement des institutions.



L'économie collaborative, appelée aussi économie du partage, est le nouveau paradigme économique qu'entraîne l'essor des technologies du numérique dans la consommation des biens et des services. Elle consiste avant tout à mettre en relation directe des particuliers en favorisant le don, l'échange, la location ou la vente de biens, de services, d'informations et de connaissances, par le biais de plateformes web et mobiles (par exemple Airbnb, Couchsurfing, Le Bon Coin, Price Minister, Blablacar, Uber ou encore Drivy).